

Eolien et solaire : L'objectif du Maroc devrait être atteint dans les délais impartis

Leila Ouchagour
louchagour@aujourd'hui.ma

Les objectifs fixés par le Maroc en matière d'énergies renouvelables devraient être tenus, à en croire la dernière publication présentée par le Policy Center for the New South intitulée «Energies renouvelables au Maroc : un modèle pour l'Afrique et les économies émergentes». Ce document fait une analyse succincte du développement des énergies renouvelables au Maroc depuis des décennies et met en avant le potentiel de l'éolien valorisé depuis 1999. Cette étude met également en exergue le potentiel considérable du solaire et les réalisations qui en témoignent. Son auteur Henri-Louis Védie explique que «depuis 2009, à l'initiative du Roi Mohammed VI, les énergies renouvelables sont devenues un chantier de règne, avec l'objectif de représenter 42% de l'électricité produite, horizon 2020. Pour y parvenir, trois filières vont être mises à contribution, à part égale, de 14% : la filière hydroélectrique, la filière éolienne et la filière solaire», ajoutant que cet objectif devrait être atteint au prix d'investissements considérables, privilégiant les technologies de dernière génération. Pour l'expert, au-delà du succès statistique, c'est aussi l'apprentissage d'un savoir-faire, particulièrement dans le domaine solaire et éolien, que le Maroc va pouvoir exporter, et une réussite qui doit donner espoir aux économies émergentes, dépourvues d'énergies fossiles, en quête de développement et de développement durable. Les détails.

Expérience marocaine : Un exemple qui doit donner les raisons d'espérer

Le choix déterminant qu'a pris le Maroc dans le secteur des énergies renouvelables est un exemple à suivre. Selon cette étude, c'est aussi un exemple qui doit donner les raisons d'espérer pour les économies émergentes, même pour celles dépourvues de beaucoup de ressources, comme c'est le cas du Maroc. «Outre ses retombées sur l'emploi, c'est aussi une chance et un intérêt majeur pour les provinces du Sud du Royaume, où près de 60% de la capacité de production d'électricité solaire et éolienne du pays se concentre, leur permettant d'en rétrocéder une partie aux régions du nord et, demain, sans



doute, d'en exporter vers l'Union européenne, via Tanger», indique le document précisant par ailleurs que l'objectif des 3/14%, horizon 2020, nous y sommes presque, devrait donc être tenu.

Éolienne dans les provinces du Sud : Un excédent de 1.000 MW pourrait être connecté au réseau national

Dans les provinces du Sud, les parcs de Nareva de Tarfaya, d'Akhfennir et de Foug El Oued ou encore le parc éolien d'autoproduction de Laâyoune constituent une valeur sûre de l'énergie éolienne dans cette partie du Royaume. «Le parc de Tarfaya est un projet phare, non seulement pour le Maroc mais aussi pour le continent, étant en 2020 le plus grand parc éolien d'Afrique. Et pour Nareva Holding, c'est la reconnaissance d'un savoir-faire qu'il pourra exporter», indique cette étude.

Parmi les projets sur les rails on compte deux autres parcs, à savoir celui de Boujdour d'une puissance installée de 100 MW et celui de Tiskrad d'une capacité de 300 MW, dont l'inauguration est prévue en 2021. «Dans la mesure où les besoins énergétiques de ces provinces sont estimés, aujourd'hui, à 120 MW, compte tenu de la capacité globale des différents sites, incluant ceux de Boujdour et de

Au-delà du succès statistique, c'est aussi l'apprentissage d'un savoir-faire, particulièrement dans le domaine solaire et éolien, que le Maroc va pouvoir exporter, et une réussite qui doit donner espoir aux économies émergentes.

Tiskrad, estimée à 1.150 MW. C'est donc un excédent de plus de 1.000 MW qui pourra être connecté au réseau national. Ceci soit à partir de Tarfaya, soit à partir de Boujdour ou, encore, à partir de Dakhla ou de Laâyoune. Cet excédent pourra alors répondre aux autres besoins des provinces du Royaume et /ou être exporté à destination de l'Europe du sud, distante seulement de 14 kilomètres de Tanger», souligne l'étude.

Solaire : Le recours aux technologies de pointe

Le document rappelle l'objectif du Maroc à l'horizon 2030 de produire 50% de son électricité à partir des énergies renouvelables dont le solaire. «Pour parvenir à cet objectif, toutes les énergies ont été prises en compte, comme en témoigne la prise en compte de la biomasse,

privilégiant aussi, à chaque occasion, le recours aux technologies de pointe pour optimiser l'électricité solaire et l'électricité éolienne», souligne cette étude. En matière d'énergie solaire, plusieurs projets portent cette dynamique comme Noor I, Noor II, Noor III, Noor IV et Noor Midelt. Ce dernier a été lancé en 2018. Noor Midelt mixe le CSP et le photovoltaïque, avec une puissance installée de 600 MW, pour le CSP, et 1.000 MW pour le photovoltaïque. Après le résultat de son appel d'offres en mai 2019, ses travaux préparatoires sont terminés. Il s'agit de la construction de 40 km de route pour accéder au complexe et au barrage Hassan II, dont l'eau est indispensable pour nettoyer régulièrement les panneaux. A ces travaux s'ajoutent ceux de 50 km de lignes électriques tirées pour acheminer l'électricité produite à destination des centres de vie et d'activités industrielles demandeurs, précise l'auteur de ce document expliquant par ailleurs qu'à la différence de Noor Ouarzazate, Noor Midelt dispose d'une quatrième tranche photovoltaïque, combinant réellement les deux technologies, permettant d'améliorer le rendement du complexe et d'optimiser le prix du kilowattheure. En termes d'échéance, la première phase du projet devrait être achevée en 2022.